

---

**SIMON DE CYRENE**  
**Fonds de dotation**

5 Place du Clos Motholon  
92240 MALAKOFF

---

**RAPPORT**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2013

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013



JÉGARD

**LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS**

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS

94120 FONTENAY SOUS BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91 – FAX. : 01 48 75 40 43

[bienvenue@jegard.com](mailto:bienvenue@jegard.com) - [www.jegard.com](http://www.jegard.com)

**SIMON DE CYRENE**  
FONDS DE DOTATION  
5 Place du Clos Motholon – 92240 MALAKOFF  
SIREN : 750 259 368  
APE : 9499Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013**  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

**Au membre,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de dotation SIMON DE CYRENE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- Le bilan se totalise à 2 680 182 € et fait ressortir un excédent de 651 617 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 157 404 € et en produits à 1 528 843 €, avant prise en compte des engagements à réalisés portés en fonds dédiés pour 719 822 €.

## 1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

## 2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations. Nous estimons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 9 Avril 2014

Le Commissaire aux Comptes

**Léo JEGARD & ASSOCIES**



**Bernadette COLLAIN**  
Commissaire aux comptes

# **COMPTES ANNUELS**

<b>BILAN ACTIF</b>	Brut	Amort. & Dépréciations	Net	N-1
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances (2) :</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres	8 645,68		8 645,68	130 703,23
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 671 536,62		2 671 536,62	1 064 314,10
Charges constatées d'avance (2)				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 680 182,30</b>		<b>2 680 182,30</b>	<b>1 195 017,33</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 680 182,30</b>		<b>2 680 182,30</b>	<b>1 195 017,33</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

<b>BILAN PASSIF</b>	31/12/2013	31/12/2012
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 000,00	1 000,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	1 191 625,33	
Résultat de l'exercice	651 616,97	1 191 625,33
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>1 844 242,30</b>	<b>1 192 625,33</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement		
- Sur autres ressources	719 822,20	
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDES</b>	<b>719 822,20</b>	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 220,00	2 392,00
Dettes fiscales et sociales	5 835,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	109 062,80	
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES (1)</b>	<b>116 117,80</b>	<b>2 392,00</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 680 182,30</b>	<b>1 195 017,33</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

<b>COMPTE DE RESULTAT - Première Partie</b>	31/12/2013	31/12/2012
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges		
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	1 504 529,74	1 193 058,14
<b>TOTAL I</b>	<b>1 504 529,74</b>	<b>1 193 058,14</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	150 723,79	10 069,17
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements		
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		
Pour risques et charges : dotation aux provisions		
Autres charges	845,69	
<b>TOTAL II</b>	<b>151 569,48</b>	<b>10 069,17</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 352 960,26</b>	<b>1 182 988,97</b>
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

<b>FONDS DE DOTATION SIMON DE CYRENE - ANNEE 2013</b>		Page 4
<b>COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie</b>		
<b>Produits financiers :</b>		
Produits financiers de participation		
Produits autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	24 313,91	8 636,36
Reprise sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL V</b>	24 313,91	8 636,36
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	24 313,91	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>		
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provision et transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>		
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VIII</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Impôt sur les sociétés (IX)	5 835,00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	1 528 843,65	1 201 694,50
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	157 404,48	10 069,17
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	1 371 439,17	1 191 625,33
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	719 822,20	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	651 616,97	1 191 625,33
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		



## ANNEXE aux Etats Financiers du Fonds de Dotation Simon de Cyrène clos au 31 décembre 2013

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.

### I-Règles et méthodes comptables

#### Faits majeurs

Le Fonds de Dotation Simon de Cyrène a été créé le 6 janvier 2012, déclaré à la Préfecture des Hauts-de-Seine le 17 janvier 2012 et inscrit au répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE) le 24 janvier 2012.

Ce Fonds de Dotation a pour objet, en tant qu'organisme d'intérêt général à but non lucratif, en France et à l'étranger la mise en œuvre, le soutien, et/ou le financement de toutes actions, programmes ou initiatives d'intérêt général dans le domaine de l'aide et de l'accompagnement de personnes atteintes d'un handicap et/ou risque d'exclusion sociale

#### Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### II – Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

#### 1. Fonds dédiés

Le poste **Fonds dédiés** fait apparaître à la clôture de l'exercice les sommes collectées auprès de donateurs qui ont affecté leur don ou mécénat à des projets définis. Les sommes inscrites au poste **Fonds Dédiés** n'ont pas encore été utilisées au 31 décembre 2013.

Le règlement intérieur du Fonds de Dotation stipule que toute décision d'engagement de fonds est de la responsabilité du conseil d'administration du Fonds. Les fonds dédiés seront donc débloqués dans le cadre de programmes présentés par les projets concernés, qui auront reçu préalablement l'accord de la collectivité des membres du Fonds. Par programme, on entend une opération bien identifiée associée à un financement et à un échéancier.



Simon de Cyrène  
FONDS DE DOTATION

Au 31 décembre 2013, le poste **Fonds dédiés** concerne des projets de création de maisons-partagées à Rungis, Angers et Dijon et le financement de fonctionnement de la Fédération Simon de Cyrène pour un montant cumulé de 719 822.20 €.

## 2. Autres produits du Compte de Résultat

Les autres produits sont notamment constitués par les dons reçus suite aux accords avec les producteurs du film *Intouchables*, et les droits d'auteur de M. Pozzo Di Borgo pour son livre *Le second souffle*.

Splendido Quad	135 477.00
Splendido-Ten	162 418.00
Le second souffle	200 218.00

## 3. Disponibilités – Banques

Compte courant BNP	137 276.85
Compte sur livret BNP	2 534 209.77
Caisse	50.00

## 4. Produits à recevoir

Les produits à recevoir correspondent principalement aux chèques de dons reçus en 2013 et remis à la banque début 2014.

## 5. Dettes

On relève principalement le poste **Dettes fournisseurs** qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2013 et les factures fournisseurs non reçues, mais concernant des dépenses à rattacher à l'exercice clos. Les autres dettes financières sont constituées par le compte courant de l'Association Simon de Cyrène, alimenté par une subvention accordée en 2013, à régler en 2014.

## 6. Echéances de créances et dettes

L'ensemble des créances et dettes sont à échéance à moins d'un an.

Créances	8 646 €
Dettes	116 118 €

**Fonds de Dotation Simon de Cyrène**

Comptes annuels au 31/12/2013

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES****Dons manuels**

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 195)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7895)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6895)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A-B+C
Projet Rungis				402 000,00	402 000,00
Projet Dijon				3 568,00	3 568,00
Fédération Simon de Cyrène			150 000,00	282 254,40	132 254,40
Projet Angers				182 000,00	182 000,00
<b>Total</b>		0,00	150 000,00	869 822,40	719 822,40